

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 septembre 2023

VISANT À SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 1514)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CS824

présenté par
M. Midy, rapporteur

ARTICLE 25

À l'alinéa 53, supprimer les mots :

« pouvoirs d'exécution mentionnés aux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.